

Récapitulatif des éléments à envoyer

La validation de votre inscription est soumise à la réception :

- de votre inscription via le lien suivant <https://forms.office.com/e/1K6L3Ck8gX>
- du questionnaire pré-stage via le lien suivant : <https://forms.office.com/e/qrt7KJ54Wb>
- des éléments ci-dessous avant la date limite d'inscription.

Salariés avec financement individuel (salariés OPCO ou stagiaires avec financement personnel)

- Financement salarié OPCO (demande de prise en charge à faire avant le début du stage) :

- o **Convention de formation** à envoyer par mail à formation@ffjudo.com
- o Un justificatif de saisie mentionnant le **numéro de dossier AFDAS**.
Etant donné qu'on ne demande pas aux stagiaires d'avancer les frais pédagogiques, merci de bien renseigner la case « Total coûts pédagogiques à payer au prestataire » pour que l'AFDAS rembourse directement les frais pédagogiques à la FFJDA.
- o Le cas échéant :
 - un règlement de **313 €** correspondant aux frais de **pension complète (hébergement et restauration stagiaire interne)**
 - un règlement de **39 €** correspondant aux frais d'arrivée la veille (**stagiaire interne**)Pour les externes, les frais d'hébergement et de restauration sont à gérer par le stagiaire.
- o Uniquement en cas de refus de votre demande de financement individuel, une partie des frais pédagogiques (800 euros) sera prise en charge par la FFJDA (30% des frais pédagogiques seront à la charge du stagiaire ou du club, soit 240 euros) **à condition de transmettre à la FFJDA le formulaire demande de bourse validée par le président de club, le président de comité et le cadre technique fédéral.**
Pour rappel, le cas échéant, les frais d'hébergement et de restauration seront à gérer par le stagiaire.

- Stagiaire avec financement personnel :

- o **Contrat de formation** à envoyer par mail à formation@ffjudo.com
- o A l'inscription un règlement de la totalité des **frais pédagogiques** d'un montant de **800 euros**.
- o A l'inscription, le cas échéant (le solde sera à régler à l'issue du stage) :
 - un acompte de 30% des frais de **pension complète (hébergement et de restauration stagiaire interne** d'un montant de 313€), soit **93,90€**
 - un acompte de 30% des frais d'arrivée la veille (**stagiaire interne** d'un montant de 39€), soit **11,70€**Pour les externes, les frais d'hébergement et de restauration sont à gérer par le stagiaire.

Bénévoles ou salariés justifiant d'un refus OPCO

- **Contrat de formation** à envoyer par mail à formation@ffjudo.com
- A l'inscription, un règlement de 30% des frais pédagogiques (800 euros) restent à la charge du stagiaire ou du club, soit **240 euros à condition de transmettre à la FFJDA le formulaire demande de bourse validée par le président de club, le président de comité et le cadre technique fédéral.** Le solde est à régler à l'issue du stage.
- A l'inscription, le cas échéant (le solde sera à régler à l'issue du stage) :
 - o un acompte de 30% des frais de **pension complète (hébergement et de restauration stagiaire interne** d'un montant de 313€), soit **93,90€**
 - o un acompte de 30% des frais d'arrivée la veille (**stagiaire interne** d'un montant de 39€), soit **11,70€**Pour les externes, les frais d'hébergement et de restauration sont à gérer par le stagiaire.